

0    1m    2m    3m

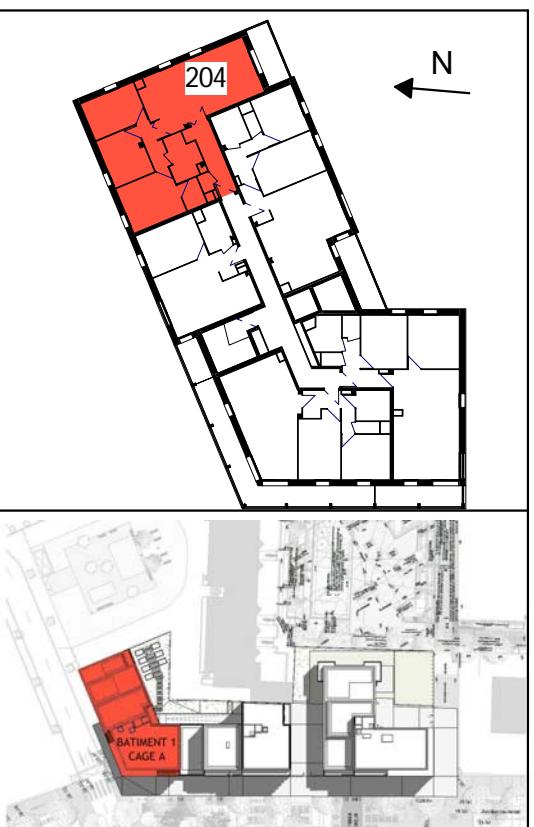
Les surfaces de placards sont incluses dans celles des pièces attenantes. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des contraintes de réalisation, des nécessités techniques, réglementaires ou administratives concernant notamment les dimensions libres, les éléments d'équipements et les réseaux divers. Les retombées, les soffites, les faux plafonds ne sont pas représentés, sauf ceux connus à la date d'établissement du présent plan. Les canalisations ne sont pas figurées. La végétalisation et le mobilier ne sont pas contractuels. Ce plan a été établi sur la base du dossier de demande de permis du 26/07/2017.

INDICE 1



**Logements et commerces**

Lot 7.2/7.3 ZAC des bords de Seine,  
BEZONS (95)



BATIMENT	CAGE	ETAGE	TYPE	LOGEMENT
1	A	2	T4	204

**SURFACE HABITABLE : 81.61 m<sup>2</sup>**

Chambre 1	12.01 m <sup>2</sup>
Chambre 2	9.39 m <sup>2</sup>
Chambre 3	9.94 m <sup>2</sup>
Dégagement	3.56 m <sup>2</sup>
Entrée	6.93 m <sup>2</sup>
SdB - Wc	5.47 m <sup>2</sup>
SdE	2.64 m <sup>2</sup>
Wc	0.98 m <sup>2</sup>
Total SHAB	81.61 m <sup>2</sup>
Balcon	6.06 m <sup>2</sup>
	6.06 m <sup>2</sup>
<b>TOTAL Annexe</b>	<b>87.67 m<sup>2</sup></b>

**ATELIER**  
**WOA**

VLAU  
 ARCHITECTURE URBANISME VINCENT LAVERGNE